

Réservé ARDIC	
INS	
FAC	

## FORMULAIRE D'INSCRIPTION

### 71<sup>ème</sup> Journée d'Etude BRUXELLES

### « Construire la ville piétonne »

A renvoyer impérativement avant le 15-09-2022 par courriel : [secretariat@ardic.be](mailto:secretariat@ardic.be)

ou par courrier à **ARDIC** A.S.B.L., Monsieur Guy CHARLIER, Bois d'Airemont, 18 à 6032 MONT-SUR-MARCHIENNE

Je soussigné NOM : ..... PRENOM : .....  
 ADRESSE : .....  
 CODE POSTAL : ..... LOCALITE : .....  
 TELEPHONE : ..... MOBILE : .....; ..... MEMBRE : OUI / NON  
 E-mail : .....@..... PARTICIPATION : 65 € / 100 €  
 FONCTION : ..... COMMUNE DE : .....

### **PARTICIPERAI A LA 71<sup>ème</sup> JOURNEE D'ETUDE DU 23 septembre 2022**

J'INSCRIS EGALEMENT LES PERSONNES SUIVANTES :

<u>NOM(S)</u> :	<u>PRENOM(S)</u> :	<u>MEMBRE(S)*</u> :	<u>PARTICIPATION(S)*</u> :
1. ....	.....	- OUI / NON	65 € / 100 €
E-mail : .....	@.....		
2. ....	.....	- OUI / NON	65 € / 100 €
E-mail : .....	@.....		

J'autorise la publication des noms ci-dessus sur la liste des participants.

Je demande une facture établie au nom de .....

Adresse : .....

J'ADRESSE UN VIREMENT D'UN MONTANT DE ..... x 65 + ..... x 100, SOIT UN TOTAL DE : ..... €

AU COMPTE ARDIC IBAN : BE86 1440 5223 1550 – BIC : GEBABEBB.

\* Barrer la mention inutile.

Signature : .....

**MEMBRE – NON MEMBRE** : Pour pouvoir prétendre à la qualité de membre, il faut être membre en ordre de cotisation au moment de l'inscription. Le membre non en ordre de cotisation sera considéré comme non-membre mais sa cotisation pour l'année en cours sera automatiquement prélevée sur le montant de sa participation.

**ANNULATION** : Pour être prise en considération, toute demande d'annulation devra être introduite uniquement par e-mail, au plus tard quatre jours ouvrables avant la date de la journée d'étude. En cas de non respect de ce délai, le montant intégral de la participation sera réclamé.